

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26012634

Tribunal de l'entreprise de Liège

15 JAN. 2026

Division Namur

N° d'entreprise : **0424 186 443**

Nom

(en entier) : **LOUYET NAMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Marche 620 - 5100 Namur**

Objet de l'acte : NOMINATION COMMISSAIRE

Extrait du rapport de l'assemblée générale spéciale du 02/12/2025:

1. Nomination commissaire

L'assemblée propose de nommer BDO Reviseurs d'entreprises SRL, dont le siège social est situé à Elsinore Building - The Corporate Village, Da Vincilaan 9 Boîte E6 à 1930 Zaventem, représenté par Monsieur Rodrigo ABELS – réviseur d'entreprises, comme commissaire de la société pour un terme de trois ans venant à échéance à l'Assemblée générale devant se prononcer sur les comptes annuels clôturés au 30 septembre 2027.

Cette nomination prend effet à compter du 27/09/2025, soit la date d'approbation de la lettre de mission du commissaire.

2. Divers

Une procuration spéciale est accordée à la société anonyme SCHETS + DE BLAY SA, dont le siège social est situé à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Drie Fonteinenstraat 36, inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise 0420.048.305, représentée par M. Alain Chrispeels ou M. Sven Malderie avec droit de substitution, pour accomplir les formalités de publication du présent rapport. En cas de signature électronique ou d'impression d'un scan signé du présent rapport, ils sont également habilités à certifier le rapport signé « pour conforme à l'original ». Ils sont ainsi pleinement habilités à représenter la société auprès du greffe du tribunal de l'entreprise en vue du dépôt et de la publication du présent rapport.

Alain Chrispeels
Gevolmachtigde

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/01/2026 - Annexes du Moniteur belge